



Aménagement
paysager

CFAagri

Apprentissage Agricole Public
Bourgogne Franche-Comté

Votre projet commence ici

www.cfa-agri.fr

Niveau 3

C.A.P. agricole Jardinier Paysagiste

RNCP24928

Préparer aux métiers d'ouvrier-ère d'entretien
des espaces verts, parcs et jardins,
en entreprise privée ou en collectivité.

Contenu de formation



Formation générale :

Mathématiques, expression communication,
vie sociale et professionnelle, histoire géographie,
langue étrangère (dans certains centres), EPS, informatique

Formation technique :

- Sciences et techniques agronomiques
- Sciences et techniques des aménagements paysagers
- Biologie, écologie
- Reconnaissance des végétaux
- Sciences et techniques des équipements
- Sciences économiques

LES CFA

- > CFA agricole Quétigny-Plombières-lès-Dijon
Site de Quétigny (21)
03 80 71 80 00 - cfa.dijon-quetigny@educagri.fr
- > CFA agricole de Montmorot (39)
03 84 87 20 02 - cfa.jura@educagri.fr
- > CFA agricole de la Nièvre - Site de Challuy (58)
03 86 21 66 07 - cfa.nievre@educagri.fr
- > CFA agricole de Haute Saône - Site de Vesoul (70)
03 84 96 85 20 - cfa.haute-saone@educagri.fr
- > CFA agricole de Saône-et-Loire
Site de Saint-Marcel (71)
03 85 42 22 66 - cfa.saone-et-loire@educagri.fr
- > CFA agricole de l'Yonne
Site d'Auxerre La Brosse (89)
03 86 45 15 23 - cfa.yonne@educagri.fr
- > CFA agricole du Territoire de Belfort
Valdoie (90)
03 84 58 49 61 - cfa.valdoie@educagri.fr

POURSUITE D'ÉTUDES

- Brevet Professionnel Agricole Travaux des Aménagements Paysagers (niveau 3)
- BAC Professionnel Aménagements Paysagers (niveau 4)
- Brevet Professionnel Aménagements Paysagers (niveau 4)
- BAC Professionnel Gestion des Milieux Naturels et de la Faune (niveau 4)



MODALITÉS D'ACCÈS

Avoir signé un contrat d'apprentissage

Age mini : Avoir 16 ans ou 15 ans
en sortie d'une classe de 3^{ème}

Age maxi : Signature du contrat
d'apprentissage avant 30 ans



MATÉRIEL PROFESSIONNEL

Equipements individuels de sécurité
fournis sous conditions



DURÉE

Formation en alternance sur 2 ans



EXAMEN

Diplôme obtenu par contrôle continu
tout au long de la formation

COMPÉTENCES VISÉES

- ✓ Mise en place d'ouvrages et de végétaux
- ✓ Entretien d'espaces paysagers et/ou naturels
- ✓ Utilisation, réglage et maintenance de premier niveau des équipements et matériels
- ✓ Communication en situation professionnelle